

Conditions Générales de Vente

1. Présentation Parkey

La plateforme **Parkey** appartient à la société **DOLINTE**, immatriculée au **Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux** sous le numéro **940 930 605 R.C.S Bordeaux**, ayant son siège social situé **31 rue d'armagnac, 33800 Bordeaux**.

(ci-après "**Parkey**").

Parkey est un service spécialisé dans la **prise en charge, le stationnement sécurisé et le convoyage de véhicules**. Il propose aux particuliers et aux professionnels une **solution de stationnement avec voiturier**, ainsi qu'un **service de convoyage** permettant le déplacement de véhicules entre différentes villes en France.

Coordonnées	de	Parkey	:
 Téléphone	: 09	86 60 09	48
 E-mail	: contact@parkey.fr		

En cas de question relative à une réservation ou à une prise en charge, les clients peuvent contacter le service client à l'adresse fournie dans l'e-mail de confirmation de commande.

2. Champ d'application des CGV

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « **CGV** ») s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute souscription des services proposés par **Parkey**, via notamment son site Internet www.parkey.fr (ci-après le « **Site Internet** ») et ses applications mobiles.

Les présentes CGV régissent exclusivement les services fournis par **Parkey** et prévalent sur toutes autres conditions, notamment celles applicables via des plateformes de réservation partenaires ou des agences intermédiaires.

Les CGV sont accessibles à tout moment sur le Site Internet et sont réputées **acceptées sans réserve** par tout Client procédant à une commande. Elles peuvent être mises à jour à tout moment, la version applicable étant celle en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

3. Services proposés

Parkey propose un **service de stationnement avec voiturier** et un **service de convoyage de véhicules** pour les particuliers et les professionnels.

3.1. Service de voiturier et stationnement sécurisé

Parkey assure la **prise en charge du véhicule** au point de rendez-vous (gare ou aéroport), son **stationnement dans un parking sécurisé** et sa **restitution au client** à son retour. Le service inclut :

- Une **prise en charge rapide et professionnelle** par un voiturier formé.
- Un stationnement dans un **parking sécurisé et surveillé**.
- Une restitution du véhicule au client **à l'heure convenue**.

Des services additionnels, tels que le **lavage extérieur du véhicule**, sont également proposés sous conditions (ex. : réservation de 3 jours minimum).

3.2. Service de convoyage de véhicules

Parkey propose un **service de convoyage** permettant de transférer un véhicule d'un point A à un point B, notamment pour :

- Les professionnels souhaitant **transférer des véhicules entre villes** (concessionnaires, loueurs, flottes d'entreprise).
- Les particuliers ayant besoin d'acheminer leur voiture vers un autre point d'arrivée (ex. : départ depuis Bordeaux, arrivée à une autre ville de France).

Les véhicules sont convoyés **par des chauffeurs qualifiés**, avec une **prise en charge sécurisée** et une **assurance incluse** couvrant le transport.

3.3. Conditions d'éligibilité des véhicules

Les services de Parkey sont accessibles aux véhicules :

- **De tourisme et utilitaires légers** (hauteur max 1,80 m). Sous réserve d'acceptation de Parkey, les **voitures légers 1,90m** peuvent être pris en charge dans un endroit différent des lieux de rendez-vous classiques, le cas échéant après communication avec le "client".
- **Assurés et en état de fonctionnement** (contrôle technique à jour).

Ne sont pas acceptés :

- Les **camping-cars, camions, remorques** et véhicules hors gabarit.
- Les véhicules présentant des **risques mécaniques avérés**.

3.4. Horaires de service

Parkey assure ses services **tous les jours**, aux horaires suivants :

- **Service voiturier** : de **4h00 à 1h00 du matin**.
- **Service convoyage** : sur demande, selon disponibilité des chauffeurs.

3.5. Modalités de réservation

Les réservations sont effectuées via le site www.parkey.fr ou l'application mobile. La confirmation de commande est envoyée par e-mail et contient **toutes les informations pratiques** (lieu de rendez-vous, numéro du voiturier, etc.).

4. Passation des réservations sur le site – Informations précontractuelles

4.1. Processus de commande

Toute personne souhaitant commander un service proposé par **Parkey** sur le site Internet www.parkey.fr doit renseigner l'ensemble des **champs obligatoires** requis pour valider sa commande.

La finalisation de la commande ne peut être effectuée que si le **Client** atteste avoir pris connaissance des présentes **CGV** et les accepte sans réserve en cochant la case prévue à cet effet lors de la finalisation de sa commande.

Le Client doit également fournir **toutes les informations nécessaires** à la bonne exécution du service, notamment :

- **Son identité complète** (nom, prénom, adresse e-mail, téléphone)
- **Les informations sur le véhicule** (modèle, immatriculation)
- **Les dates et horaires de prise en charge et de restitution du véhicule**

Le **Client déclare être propriétaire**, gardien ou utilisateur **dûment autorisé** du véhicule qu'il remet à **Parkey**, et atteste que celui-ci :

- a – Dispose d'une **assurance en cours de validité**
b – Est conforme aux normes de sécurité et possède un **contrôle technique** à
c – Répond aux **critères d'éligibilité** définis dans l'article 3.

En cas de **fausse déclaration**, de **non-respect des conditions** ou d'infraction constatée par les forces de l'ordre lors du convoyage ou du stationnement du véhicule, **Parkey ne pourra être tenu responsable**. L'ensemble des amendes, contraventions et frais éventuels sera **entièrement à la charge du Client**.

4.2. Confirmation et modification de la commande

Une fois la commande validée et le paiement effectué, le Client reçoit **un e-mail de confirmation** récapitulant les détails de sa réservation.

Toute modification de commande (horaires, jours, véhicule) peut être effectuée **sans frais**, sous réserve de validation par le **service client Parkey**. Si une modification entraîne des coûts additionnels (ex. : ajout de jours de stationnement), ceux-ci seront facturés au Client.

4.3. Application des CGV et mises à jour

Les présentes CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures. La **version applicable** est celle en vigueur sur le site www.parkey.fr au moment de la passation de commande.

5. Tarifs et modalités de paiement

5.1. Tarification des services

Les services proposés par **Parkey** sont fournis aux **tarifs en vigueur** au jour de la passation de la commande, tels que mentionnés sur le site www.parkey.fr au moment de la réservation.

Le prix applicable est celui **indiqué sur le site Internet** lors de la validation de la commande. Ce tarif est **exprimé en euros, toutes taxes comprises (TTC)**. Parkey se réserve le droit de **modifier ses prix à tout moment**, mais **les modifications tarifaires ne seront pas appliquées aux commandes déjà validées** et confirmées par e-mail.

Toute modification ultérieure d'une commande pouvant entraîner une réévaluation du prix (ex. : **ajout de jours de stationnement, changement d'option**) sera facturée selon le **tarif en vigueur au moment de la modification**.

5.2. Modalités de paiement

Le paiement est **exigible en totalité** au moment de la validation de la commande. Les services Parkey peuvent être réglés via les moyens de paiement suivants :

- **Carte bancaire** (Visa, MasterCard, American Express)
- **Prélèvement SEPA** (uniquement pour les clients professionnels sous contrat)
- **Virement bancaire** (pour les demandes spécifiques validées avec le service client)

Aucune réservation ne pourra être confirmée **tant que le paiement intégral n'a pas été reçu**.

5.3. Sécurisation des paiements

Les transactions effectuées sur www.parkey.fr sont sécurisées grâce à un **système de cryptage SSL** assurant la confidentialité des données bancaires. Parkey ne stocke **aucune information bancaire** sur ses serveurs. En cas de suspicion de fraude ou d'anomalie sur un paiement, **Parkey se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la réservation**, et de demander des justificatifs complémentaires au Client.

5.4. Facturation

Une **facture numérique** est envoyée automatiquement au Client après validation de la commande. Elle est également accessible dans l'espace client sur le site www.parkey.fr.

Toute **modification de commande** nécessitant un **ajustement tarifaire** donnera lieu à une nouvelle facture envoyée après la **date de restitution du véhicule**.

5.5. Conditions spécifiques aux abonnements Parkey Premium

L'abonnement **Parkey Premium** est souscrit pour une **durée minimale de 3 mois**, sans possibilité de résiliation anticipée. Une fois la période initiale écoulée, l'abonnement **ne se renouvelle pas automatiquement**.

Le **Client** souhaitant prolonger son adhésion devra procéder à une nouvelle souscription via le site www.parkey.fr avant l'expiration de son abonnement en cours.

Aucun remboursement ou report ne pourra être accordé en cas de non-utilisation partielle ou totale des services inclus dans l'abonnement pendant la période d'engagement.

6. Fourniture des prestations de services commandées sur le site internet

6.1. Confirmation de la commande et e-mail de validation

Dès que le Client valide et paie sa commande sur le site www.parkey.fr, il reçoit **un e-mail de confirmation** récapitulant :

- La **date et l'horaire de prise en charge** du véhicule.
- Le **point de rendez-vous** défini selon la gare ou l'aéroport sélectionné.
- Les coordonnées du **voiturier en charge de la prise en charge**.

Le Client est tenu de **vérifier attentivement les informations fournies** lors de la commande. Parkey **ne pourra être tenu responsable** des erreurs ou omissions commises par le Client.

6.2. Horaires de prise en charge et restitution

Les services de Parkey sont disponibles **tous les jours**, selon les plages horaires suivantes :

- **Service voiturier** : de **4h00 à 1h00 du matin**.
- **Service convoyage** : sur demande et selon disponibilité.

Le **Client doit impérativement respecter les horaires** indiqués dans sa réservation. En cas de retard, le voiturier pourra attendre jusqu'à **30 minutes maximum**, au-delà de ce délai, des **frais supplémentaires** pourront être appliqués.

6.3. Annulation et modifications

Le Client peut **modifier sans frais** sa réservation, à condition que cela **n'impacte pas la durée de stationnement** ou le convoyage. Toute modification **de créneau horaire important** doit être **validée par le service client** afin de garantir la disponibilité d'un voiturier.

Conditions d'annulation :

- **Annulation standard** : Possible **jusqu'à 24h avant la prise en charge** sans frais.
- **Annulation avec option (10€)** : Le Client peut annuler sa réservation **à tout moment** sans frais.
- **Annulation pour les abonnés Parkey Premium** : Annulation possible **à tout moment** sans restriction.

6.4. Prise en charge et restitution du véhicule

Point de rendez-vous gare : Le Client doit se rendre **à l'arrêt minute de la Gare Saint-Jean de Bordeaux**. Lors de son arrivée, il récupère un **ticket de parking** valable **10 minutes**, qu'il doit remettre au voiturier en même temps que les clés du véhicule.

Point de rendez-vous aéroport : Le rendez-vous est fixé **au Parking Express de l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac**, situé en face du **Tram A, Hall B**.

IMPORTANT : En cas d'oubli du ticket d'entrée au parking, **un supplément de 54€** sera appliqué.

6.5. Sécurité et conservation des clés

- Tous les parkings **sont sécurisés**, avec **caméras de surveillance et accès restreint**.
- Les clés des véhicules sont conservées **dans un coffre sécurisé** et ne sont utilisées que par les voituriers agréés.

6.6. Cas de force majeure

Parkey ne pourra être tenu responsable des retards ou impossibilités de restitution en cas de **force majeure**, incluant :

- Conditions climatiques extrêmes.
- Fermeture des infrastructures (gare, aéroport).
- Événements indépendants de sa volonté (grève, restrictions sanitaires).

7. Assurances

7.1. Couverture des véhicules confiés à Parkey

L'activité exercée par **Parkey** est assurée auprès de compagnies d'assurance reconnues, garantissant une **couverture des risques liés à son activité**, conformément à la législation en vigueur en France.

Les garanties souscrites comprennent :

- La **responsabilité civile professionnelle** de **Parkey**, couvrant les éventuels dommages causés aux véhicules lors de leur prise en charge ou de leur convoyage.
- Une **assurance spécifique pour les véhicules en circulation**, couvrant les incidents survenant **pendant leur déplacement** par les voituriers ou convoyeurs.

7.2. Exclusions de garanties

Ne sont pas couverts par l'assurance Parkey :

- **Les dommages préexistants** au véhicule et constatés lors de la prise en charge.
- Les dégâts causés par des **conditions climatiques extrêmes** (grêle, inondations, tempêtes) ou par des événements indépendants de Parkey (actes de vandalisme, animaux, etc.).
- **Les objets personnels laissés dans le véhicule**(documents, téléphones, bagages, etc.), qui restent sous l'entière responsabilité du Client.

Le Client est tenu de **ne laisser aucun effet personnel de valeur** à l'intérieur de son véhicule. **Parkey ne saurait être tenu responsable en cas de vol ou de disparition de ces objets.**

7.3. Procédure en cas de sinistre

En cas de dommage constaté à la restitution du véhicule, **un état des lieux contradictoire** sera réalisé avec le voiturier. Le Client devra signaler immédiatement tout dommage à **Parkey**, en fournissant les preuves nécessaires (photos, vidéos, constat). Si la responsabilité de **Parkey** est avérée, **un chiffrage des réparations sera effectué** par un expert agréé. **Aucun remboursement ne pourra être accordé si le dommage n'a pas été signalé au moment de la restitution** du véhicule.

7.4. Vol ou sinistre total

En cas de vol du véhicule pendant la période de stationnement ou de convoyage, le Client devra :

1. **Déclarer le vol immédiatement** auprès des autorités compétentes et obtenir un récépissé de dépôt de plainte.
2. **Contacter Parkey** pour signaler l'incident et fournir la plainte déposée.
3. **Informersaassurancepersonnelle** pour les démarches nécessaires.

Si le véhicule est retrouvé sans dommage, **aucune indemnisation ne sera due** en dehors du remboursement de la réservation. Si des dommages sont constatés, le Client devra se tourner vers son **assurance personnelle** pour obtenir une indemnisation.

En application de l'article **L.221-28 du Code de la consommation**, les services proposés par **Parkey** ne sont **pas soumis au droit de rétractation** prévu aux articles **L.221-18 et suivants** du Code de la consommation pour les ventes à distance.

Ainsi, toute commande de services de voiturier ou de convoyage passée sur le site www.parkey.fr est **définitive et non remboursable**, sauf dans les conditions d'annulation prévues dans les présentes CGV.

Le Client est informé et accepte qu'en validant sa commande, il **renonce expressément à son droit de rétractation** pour l'exécution immédiate des services.

8. Résiliation anticipée

8.1. Conditions générales de résiliation

Toute demande de résiliation d'une prestation doit respecter les conditions de **forme et de délai** indiquées dans les présentes **Conditions Générales de Vente**. Le

remboursement éventuel dépend de la **souscription ou non à l'option d'annulation et de modification**.

Le Client est informé des options disponibles **lors de la réservation**, et les frais éventuels appliqués en cas d'annulation anticipée sont détaillés dans l'article 9.2.

8.2. Conditions d'annulation et de remboursement

Si le Client ayant réservé un service sur www.parkey.fr souhaite annuler sa commande **avant la date de prise en charge**, il peut prétendre à un remboursement **selon les conditions suivantes**:

- **Si la demande intervient plus de 24h avant la prise en charge :**
→ Remboursement **intégral** sur le moyen de paiement utilisé, **déduction faite** du coût de l'option d'annulation et de modification souscrite.
- **Si la demande intervient moins de 24h avant la prise en charge :**
→ Remboursement en **crédit Parkey** à valoir sur une future réservation, **déduction faite** du coût de l'option d'annulation et de modification souscrite.

Le crédit **Parkey** sera généré sous **30 jours** et sera **valable 3 ans** à compter de la date d'émission. Il **ne pourra être échangé contre un autre moyen de règlement**.

Aucune indemnisation ne pourra être accordée en dehors des délais prévus, ou si le Client **n'a souscrit à aucune option d'annulation**.

8.3. Annulation par Parkey

Si **Parkey** est dans l'impossibilité de fournir le service à la date et à l'heure convenues, le Client sera informé **par e-mail ou téléphone** et recevra un **remboursement intégral** sous **30 jours** sur le moyen de paiement initial.

Parkey n'est pas tenue de proposer une solution alternative si l'annulation intervient **avant la prise en charge** du véhicule.

9. Codes promotionnels

9.1. Conditions d'utilisation des codes promotionnels

Parkey peut, à sa discrétion, proposer des **codes promotionnels** permettant aux Clients de bénéficier d'une **réduction** ou d'un **crédit à valoir sur une réservation**.

Ces codes sont soumis aux **conditions spécifiques** définies par Parkey au moment de leur émission. **Sauf indication contraire**, ils sont :

- **Non cumulables** avec d'autres promotions en cours.
- **Non échangeables** contre de l'argent ou tout autre moyen de paiement.
- **Valables uniquement** pour les services précisés dans l'offre.

9.2. Validité et expiration

Chaque code promotionnel a une **date d'expiration** spécifiée lors de son attribution. **Passé ce délai, il devient automatiquement invalide** et ne peut donner lieu à aucun remboursement, prolongation ou compensation.

Parkey se réserve le droit de **modifier ou d'annuler un code promotionnel** à tout moment, sans préavis, si elle estime que son utilisation est frauduleuse, abusive ou contraire aux présentes **Conditions Générales de Vente**.

9.3. Suppression des crédits promotionnels

Parkey pourra **annuler un crédit promotionnel** accordé à un Client si elle constate :

- Une utilisation contraire aux **conditions d'éligibilité** définies par Parkey.
- Une tentative de **revente, de duplication ou de transmission non autorisée** du code.
- Une **erreur technique** lors de l'attribution du crédit.

Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de suppression d'un crédit promotionnel pour **fraude ou non-respect des conditions**.

10. Parkey Premium

Les Clients ont la possibilité de souscrire à **Parkey Premium**, un programme d'abonnement offrant des services exclusifs et des avantages économiques pour les voyageurs fréquents.

Les présentes dispositions spécifiques s'appliquent aux abonnés **Parkey Premium** en complément des **Conditions Générales de Vente**.

10.1. Inscription et activation de l'abonnement

L'inscription à **Parkey Premium** se fait exclusivement sur le site www.parkey.fr. Le Client doit remplir les informations requises et valider son abonnement après acceptation des présentes **Conditions Générales de Vente**.

Une fois l'abonnement validé, le Client reçoit **un e-mail de confirmation**, incluant les détails de son offre et la **date de début de son engagement**.

10.2. Durée et engagement

- L'abonnement **Parkey Premium** est souscrit pour une **durée ferme de 3 mois**.
- L'abonnement **n'est pas reconduit automatiquement**, le Client devra effectuer une nouvelle souscription à l'issue de la période.
- **Aucun remboursement** ne sera accordé en cas de résiliation anticipée avant la fin de l'engagement.

10.3. Avantages de l'abonnement

Les abonnés **Parkey Premium** bénéficient des avantages suivants :

- **Priorité sur la prise en charge** de leur véhicule.
- **Annulation et modification gratuites** de leurs réservations.
- **Lavage extérieur offert** à chaque stationnement.
- **Tarifs réduits sur le convoyage** de véhicules.

- **Réservation simplifiée**, sans saisie répétée des informations personnelles et de paiement.

10.4. Conditions de résiliation

L'abonnement étant souscrit pour une **période de 3 mois ferme**, il ne peut être résilié **avant son terme**. Aucune demande de remboursement ne pourra être acceptée.

Le Client pourra choisir de **ne pas renouveler** son abonnement à l'issue des **3 mois** et devra, s'il souhaite prolonger son adhésion, **effectuer une nouvelle souscription** via son espace client.

11. Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet www.parkey.fr est la **propriété exclusive** de **DOLINTE**, société exploitante de la marque **Parkey**. Tous les éléments présents sur le site, y compris mais sans s'y limiter : **textes, logos, graphismes, images, vidéos, icônes, codes sources, bases de données et éléments visuels**, sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la **propriété intellectuelle**.

11.1. Protection des contenus

Toute reproduction, représentation, modification, publication, adaptation ou exploitation, **totale ou partielle**, de ces éléments, **sans autorisation écrite préalable** de **Parkey**, est strictement interdite et constitue une **contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle**.

11.2. Droits sur les créations spécifiques

Les éventuels contenus **créés sur demande du Client** (ex. : documents personnalisés, supports de communication) restent la **propriété exclusive de Parkey**, sauf mention contraire précisée par écrit. Le Client s'interdit **toute reproduction ou diffusion** de ces contenus sans **autorisation expresse**.

11.3. Marques et logos

Les marques **Parkey**, son logo et tout autre élément distinctif sont **déposés** et protégés. Toute utilisation, reproduction ou imitation de ces signes, **sans autorisation expresse**, est strictement interdite et pourra donner lieu à des poursuites judiciaires.

12. Nullité, illégalité, inopposabilité

Si l'une des dispositions des présentes **Conditions Générales de Vente** venait à être déclarée **nulle, illégale ou inopposable** par une décision de justice, cette nullité n'affectera **en aucun cas** la validité et l'opposabilité des autres dispositions des présentes CGV.

Chaque clause est indépendante et conserve **son plein effet juridique**, sauf si la suppression d'une clause entraîne un déséquilibre contractuel compromettant l'application du contrat dans son ensemble.

Dans un tel cas, **Parkey** s'engage à remplacer la clause en question par une disposition légale équivalente, respectant **l'intention initiale des parties** et assurant la continuité des engagements contractuels.

13. Droit applicable

Les présentes **Conditions Générales de Vente** sont régies et interprétées conformément au **droit français**.

Toute question relative à l'application, à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, qui ne serait pas expressément traitée dans celles-ci, sera **tranchée selon les lois et réglementations en vigueur en France**.

Le Client reconnaît que l'ensemble des transactions réalisées sur le site www.parkey.fr est soumis aux dispositions légales françaises, y compris celles relatives à la consommation, aux contrats électroniques et aux services de transport.

14. Litiges

14.1. Règlement amiable des litiges

En cas de **désaccord ou de réclamation** portant sur l'exécution des services **Parkey**, le Client s'engage à contacter préalablement le **Service Client**

Parkey s'efforcera de trouver **une solution amiable** dans un délai de **30 jours** à compter de la réception de la réclamation.

14.2. Médiation de la consommation

Conformément aux articles **L.612-1 et suivants du Code de la consommation**, le Client a le droit de recourir à un **médiateur de la consommation** en cas d'échec du règlement amiable.

Le médiateur compétent est :

Le recours à la médiation est **gratuit** pour le Client et doit être sollicité **dans un délai d'un an** à compter de la réclamation initiale.

14.3. Compétence juridictionnelle

En l'absence de solution amiable, tout **litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV** sera soumis aux **tribunaux compétents de Bordeaux**.

Si le Client est un **professionnel**, tout différend sera exclusivement porté devant le **Tribunal de Commerce de Bordeaux**.